

Politique Achats durables Ardenplast

Ardenplast entend veiller à ce que ses achats s'inscrivent dans une logique de développement durable. La taille réduite de l'entreprise (45 salariés) et son implantation sur un seul site n'éluent pas sa responsabilité en la matière, à son niveau, de façon appropriée, quand bien même sa sphère d'influence est limitée et de proximité.

De par son métier industriel réactif, Ardenplast privilégie les fournisseurs stables avec lesquels elle peut avoir une relation inscrite dans la durée, sans recherche d'effet d'aubaine ni de fausses économies immédiates, une relation ouverte, équilibrée et respectueuse, dynamique, avec une volonté partagée de progrès. Ses fournisseurs sont soit des fournisseurs de proximité qu'elle connaît physiquement, soit des acteurs reconnus et de bonne réputation sur leur marché.

Vue sa taille, Ardenplast n'a pas les moyens de procéder à des audits ou contrôles exhaustifs de ces acteurs reconnus, ou de substituer aux autorités dans les contrôles de légalité ; elle a en revanche la capacité et la volonté de cesser ses relations avec les acteurs pour lesquels elle aurait des suspicions de comportement irrespectueux des Droits de l'Homme, non conforme à l'éthique des affaires telle qu'encadrée notamment par les principes directeurs de l'OCDE quand pertinents, ou ne prenant pas en compte les enjeux environnementaux.

L'ensemble du personnel de la fonction Achats est sensibilisé à ces engagements et veille à leur respect, et chaque fournisseur dont le respect de la charte Fournisseurs d'Ardenplast n'est pas déjà avéré doit s'engager par écrit à l'appliquer.



Benoît d'Harcourt, président.